

**Concours de recrutement**  
**Professorat des Ecoles**  
**Session 2006**  
**RAPPORTS DE JURY**

# **SOMMAIRE**

## **A - Epreuves Ecrites d'Admissibilité**

- Epreuves de Français
- Epreuves de Mathématiques
- Epreuves de Histoire/Géographie
- Epreuves de Sciences/Technologie
- Epreuve de Créole

## **B - Epreuves d'Admission**

- Epreuves Entretien Professionnel
- Epreuves d'Education Physique et Sportive
- Epreuve de Créole
- Epreuve d'Anglais
- Epreuve d'Espagnol

# A/ EPREUVES D'ADMISSIBILITE

## FRANCAIS

### 1) – Observation sur la notation

Les notes obtenues présentent une grande hétérogénéité : elles vont de 00 à 18 (dont 371 copies au dessus de 10 et 111 copies avec une note éliminatoire) ce qui montre une préparation insuffisante de nombreux candidats.

La mise au point du barème discuté par les correcteurs a permis une harmonisation, et évité d'éventuels écarts dus à des appréciations différentes entre les binômes.

### 2) – A propos du premier volet (synthèse sur 8 points)

**Sur la forme** : les correcteurs ont tenu compte de la forme et du fond. La synthèse doit être introduite en présentant la problématique commune aux documents, le développement en paragraphes et la conclusion.

**Sur le fond** : il s'agissait cette année de cibler l'apprentissage de la production de textes au cycle III. Il fallait montrer que l'apprentissage de la production de textes est un processus complexe, rigoureux, qui se construit dans la durée. De nombreux candidats se lancent dans de très longs exposés sans véritablement exécuter la tâche demandée. Pour d'autres, manifestement, faire une synthèse a constitué un exercice difficile.

Cette année les épreuves ont été davantage à la portée des candidats mais nombreux sont ceux qui paraphrasent.

### 3) – Grammaire (4 points)

#### L'analyse d'une production d'élève

Certains candidats se lancent dans de longues explications sans rapport avec le travail demandé. Il s'agit de répondre avec précision de montrer que la chaîne anaphorique est un des éléments importants qui contribuent à assurer la cohérence du texte. Les anaphores permettent de faire l'économie de la répétition. Il s'agissait pour les candidats d'étudier comment l'élève assure la cohésion de son texte en se limitant aux modalités de reprise de l'information et à l'usage qui est fait des connecteurs. De nombreux candidats ont su traiter le sujet ; cette partie a été bien choisie, ce qui a eu pour conséquence une meilleure réussite dans ce volet. Les candidats ont pu identifier les connecteurs qui servent à assurer la liaison entre les phrases du texte.

### 4) – Questions complémentaires (8 points)

- les candidats ont eu à vérifier à partir de la production de l'élève les compétences acquises ou non par ce dernier et de lui prodiguer des conseils. On pourrait prévoir une réflexion sur les difficultés rencontrées par cet élève : les difficultés orthographiques, succession et la chaîne d'accords qui n'est pas réussie, différenciation de « c'est et s'est », l'usage des temps n'est pas très stabilisé...
- Difficulté pour de nombreux candidats à formuler des conseils à l'élève : l'élève est resté sur la description, la ponctuation est mal utilisée, difficulté à gérer la succession des événements, usage du passé simple non stabilisé, transcription parfois phonétique...

- D'autres ont su prodiguer des conseils pertinents : utilisation du pronom ou des synonymes pour éviter les répétitions, couper les phrases trop longues (juxtaposition au lieu de coordination, revoir les règles d'accords...

## **5) – Recommandations générales**

- Il convient pour les candidats de bien s'approprier des documents afin de bien saisir le fil directeur qui les lie.
- De bien sélectionner les questions à traiter en priorité
- D'une manière générale les candidats devront être plus attentifs aux erreurs orthographiques qui contribuent à baisser la note.
- La technique de la synthèse est encore insuffisamment maîtrisée : il est important que les candidats s'entraînent à la lecture rapide car certains textes sont très longs
- Qu'ils soient capables de faire la différence entre, le commentaire, le résumé, et la synthèse.
- Les phrases doivent être plus simples et les termes employés mieux maîtrisés.
- Un effort d'écriture doit être entrepris car trop de copies sont illisibles.

P/Le responsable de la commission,

Aurel GARNIER

## MATHEMATIQUES

La correction des copies de mathématiques s'est déroulée du Mercredi 17 mai au Lundi 22 Mai 2006.

### Composition du Jury :

- des conseillers pédagogiques généralistes
- des professeurs de mathématiques de collège
- des animateurs du Groupe Académique Mathématique 1<sup>er</sup> degré (GAM 1)
- des professeurs des écoles (profil maths)

### Organisation :

- Présentation du sujet : Durant la 1<sup>ère</sup> matinée les correcteurs en prennent connaissance et procèdent pour la plupart à une résolution personnelle.
  - Présentation de la correction, du barème et de la grille de correction.
  - Discussion et précisions pour la meilleure harmonisation possible.
- 34 enseignants répartis en 17 binômes effectuant la « double correction ».

### Concernant l'épreuve :

**Référence : arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement de professeurs des écoles.**

#### **Deuxième épreuve d'admissibilité : une épreuve écrite de mathématiques**

« Le candidat doit résoudre trois ou quatre exercices, puis répondre à une ou deux questions complémentaires sur la mise en œuvre en situation d'enseignement d'une ou plusieurs notions abordées dans l'énoncé.

Durée de l'épreuve : 3 heures ; coefficient : 3

L'épreuve est notée sur 20 : 12 points sont attribués à la résolution des exercices et 8 points aux questions complémentaires. »

Toute note égale ou inférieure à 5 sur 20 à l'épreuve d'admissibilité écrite de mathématiques est éliminatoire.

« Dans chaque épreuve écrite, il est tenu compte, à hauteur de trois points maximum, de la qualité orthographique de la production des candidats. »

### Analyse du sujet

Le sujet était composé de 3 exercices dont 2 avec une question complémentaire.

3 annexes – supports de réflexion pour la question complémentaire de l'exercice n° 1.

Les 3 exercices proposés ciblent des connaissances en « géométrie » et « grandeurs et mesures » (périmètres, aires et volumes).

**Exercice 1** : Problème de géométrie

Connaissances théoriques en jeu : *Rectangle et ses propriétés, Triangles, Théorème de Thalès, propriété de la médiane d'un triangle, Aires...*

Ce problème est traité généralement par la majorité des candidats mais il est très peu réussi.

#### **Question complémentaire 1:**

Cette question portait sur « la conception et la mise en œuvre d'une séance d'apprentissage » autour des notions d'aire et de périmètre.

Utilisation des documents annexes (activité en CM1 et productions d'élèves) pour analyser un scénario pédagogique, ici :

- dégager les compétences visées par l'enseignant,
- anticiper sur les procédures possibles des élèves,
- analyser des productions d'élèves (procédures et erreurs)

#### **Les réponses attendues :**

- savoir différencier aire/périmètre,
- Connaître les propriétés du rectangle et de ses diagonales

- Connaître les axes de symétrie du rectangle
- Utiliser le pliage pour partager une surface en 2 surfaces d'aires égales
- Utilisation des quarts et des moitiés(notion de fraction)

### Insuffisances repérées :

- une certaine méconnaissance des notions de base : **théorème de Thalès, vocabulaire des rectangles, des triangles, aires et périmètres, calcul de l'aire...**
- un manque de rigueur dans le raisonnement, dans la construction des démonstrations, dans l'analyse des productions d'élèves.... On observe de longues descriptions mais qui n'apportent pas de réponses précises aux questions.
- les procédures des élèves ont semblé le plus souvent comprises mais mal formulées.
- On a noté de sérieuses difficultés à énoncer les compétences visées (le vocabulaire pédagogique et didactique est très peu utilisé). Manque de concision et de précision ; confusion entre objectifs et compétences ; imprécision dans le vocabulaire adéquat à la situation.

### Exercice 2 :

Problème comportant 4 questions autour de la **notion de volume** + calcul du volume d'un cylindre.

Peu traité, peu réussi dans l'ensemble sans doute à cause de la forme de l'énoncé (présentation, longueur...) et de la notion mise en jeu.

Quand l'exo est traité, les questions 2 à 4 présentent souvent des réponses erronées.

### Insuffisances repérées :

- Méconnaissance de la formule de calcul du volume du cylindre.
- Méconnaissance des relations entre les unités de volume

### Exercice 3 :

Problème de géométrie avec pour objectif celui de **construire un triangle à partir de ses 3 médianes**.

*Il a été demandé dans l'énoncé de n'utiliser que la règle et le compas mais cette contrainte n'a pas été respectée par la majorité des candidats. Il en est de même pour les traits de construction qui devaient rester apparents.*

Question 1 : construction

Question 2 : démonstration

Connaissances en jeu : **Propriétés de la médiane d'un triangle, parallélogramme,..**

Question 3 : Construction et rédaction du programme de construction

### Insuffisances repérées :

- Manque de rigueur dans le tracé des figures, dans la démonstration
- Non-respect des consignes
- Aucun programme de construction correct
- Insuffisance dans le vocabulaire à utiliser.

### Question complémentaire 3 :

Le candidat devait analyser une activité géométrique mise en œuvre en CM2 : *la construction d'un rectangle de centre O avec des contraintes dans l'utilisation des instruments.*

Il fallait aussi envisager **des procédures possibles et anticiper sur les difficultés** que les élèves pourraient rencontrer face à cette tâche.

### Réponses attendues :

1.  $\rightarrow$  4 propriétés et des types de procédures correspondantes :
  - Diagonales qui se coupent en leur milieu
  - Diagonales de même longueur dans le rectangle

- *Médiane et centre de symétrie du rectangle*
- *Côtés opposés de même longueur*

2. *Difficultés : il fallait en trouver 2 parmi*

- *Perception globale du rectangle*
- *Précision du tracé*
- *Utilisation du compas pour reporter les longueurs*
- *Prise en compte des propriétés du rectangle*
- *Conception du quatrième sommet à l'extérieur de la figure de départ*

3. *Le candidat doit analyser une procédure de réussite (voir sujet page 5) par rapport aux 2 activités proposées aux élèves.*

4. *Instruments géométriques à envisager : équerre ou gabarit d'angle.*

Les réponses sont superficielles et imprécises. Peu de candidats procèdent à la justification de leurs réponses. Les démonstrations sont insuffisantes : « démontrer » c'est expliciter les étapes d'un raisonnement hypothético-déductif.

Dans les réponses aux questions complémentaires, on note une méconnaissance des programmes et instructions officielles.

#### **Analyse statistique :**

Les notes varient entre **00,25 et 18.**

Environ 40% des candidats obtiennent une note éliminatoire.

12% des notes sont supérieures à 10 ; très peu dépassent 14.

La majorité des candidats se situe donc entre 5 et 10.

Les meilleures copies sont claires, précises, et traitent toutes les questions.

### **CONSEILS GENERAUX AUX FUTURS CANDIDATS**

Le candidat qui se prépare à l'épreuve de mathématique doit maîtriser les savoirs mathématiques de base (se référer au B.O.E.N. n° 21 du 26 mai 2005) permettant d'enseigner à l'école primaire.

Il doit posséder le lexique mathématique en vigueur dans la scolarité obligatoire.

Une lecture approfondie des documents d'application et d'accompagnement des programmes est nécessaire.

Pour un meilleur traitement des questions complémentaires, le candidat doit s'informer des méthodes utilisées au primaire, tenter de comprendre des productions écrites et orales d'élèves, s'entraîner à analyser les difficultés aussi bien que les qualités que des travaux d'élèves peuvent mettre en évidence (analyser une production suppose une capacité à entrer dans une logique de raisonnement autre que la sienne).

Un effort doit être fait pour la présentation et la lisibilité de la copie :

\* Rédaction concise en évitant les fautes (maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe).

\* Présentation claire, aérée et soignée du travail : indiquer les numéros des questions. Tout report doit être explicitement indiqué.

La responsable du Jury Mathématique

G. DUFRESNE

## HISTOIRE/GEOGRAPHIE

Le premier constat laissé aux correcteurs ayant affronté les copies de l'épreuve d'Histoire et de Géographie réside dans un trop grand nombre de candidats dont les connaissances scientifiques étaient manifestement très largement en-dessous du minimum attendu pour ce genre de concours. Ce constat est en fait celui d'un grand nombre de personnes ayant carrément fait l'impasse sur la préparation de ces deux disciplines (pariant sans doute que la faiblesse de leur « mineure » serait compensée par la qualité de leur « majeure ». Ce que ne fut évidemment pas toujours le cas.)

Les excellentes copies se trouvaient par ailleurs rédigées dans une langue simple, claire et précise ; et correctement structurées autour des concepts spécifiques nécessaires, tant en Histoire qu'en Géographie. Mais nombre de travaux furent malheureusement rendus dans une langue, au mieux approximative, au pire formulées dans un jargon aux limites du ridicule.

Les candidats doivent davantage se préparer à une véritable méthodologie du traitement de documents ; cet aspect du travail fut souvent très décevant. La paraphrase – parfois pompeuse – tenant trop souvent lieu d'analyse rationnelle et rigoureuse.

La désinvolture ne fut pas absente de cette épreuve qui, lorsqu'elle était orale, n'avait jamais donné aux correcteurs l'occasion d'entendre des assertions telles les deux suivantes, cueillies au milieu d'un imposant florilège : « L'air campagnard ranime les poumons encrassés de ceux de la ville » ; Avant la V<sup>e</sup> République, quatre autres lui ont précédés (sic), dont la première sous Louis XIV. »

Nous ne pouvons que recommander aux candidats de préparer avec sérieux cette épreuve ; et d'éviter de s'y présenter sans une véritable culture historique et géographique de base, faite d'un ensemble de connaissances précises et d'une maîtrise de ses démarches scientifiques spécifiques. Le respect du savoir a quelque chose à voir avec celui des personnes.

Le Responsable du jury,

Daniel GIRARDEAU

## **SCIENCES ET TECHNOLOGIES**

L'ensemble des correcteurs ayant affronté les copies de l'épreuve de Sciences et Technologie ont trouvé qu'il y avait un trop grand nombre de candidats dont les connaissances scientifiques et pédagogiques étaient très largement en dessous du minimum attendu pour ce concours. De plus, la rédaction souffrait très souvent de lacunes indignes de futurs enseignants.

Ces constats sont faits aussi bien dans la composante majeure que dans la composante mineure.

Les meilleures copies, en très petit nombre, étaient courtes, rédigées dans une langue simple, claire et précise. Les réponses étaient concises, correctement structurées autour des concepts scientifiques montrant une approche pédagogique, une démarche scientifique et des savoirs théoriques satisfaisants à ce niveau du concours.

Beaucoup trop de copies insuffisantes, assez longues, laissaient place au verbiage, à l'imprécision, montrant même une certaine méconnaissance de concepts simples si ce n'est de l'incompréhension de la question posée.

Les candidats doivent apprendre à traiter les documents, à trier les informations et à bien lire les consignes. Des réponses souvent superficielles, parfois hors sujet et désinvoltes, n'émanant d'aucune analyse rationnelle et rigoureuse, ont souvent fait rire les correcteurs.

Les correcteurs très déçus par le niveau général des candidats par rapport aux sujets présentés ne peuvent que recommander aux candidats de préparer avec plus de sérieux cette épreuve.

Ils doivent respecter ce concours, les correcteurs, ce métier qu'ils veulent embrasser et les élèves. Pour cela, le choix de la composante ne doit tenir compte que de certaines aptitudes et pas de savoirs scientifiques exigibles pour le concours.

Ces candidats doivent s'y présenter avec une culture et des savoirs en sciences et technologie de base, faits d'un ensemble de connaissances précises et d'une maîtrise de ses démarches spécifiques.

P/Le responsable de commission,

Thierry DELACAZE

## LANGUE ET CULTURE REGIONALES

### Composition de la commission pour l'ensemble des épreuves:

Mme DAMBA France-Lise (conseillère pédagogique en LCR, 1<sup>er</sup> degré)  
Monsieur NICOLAS Gaston (conseiller pédagogique en LCR, 1<sup>er</sup> degré)  
Monsieur RUTIL Alain (Personne ressource en LCR - collèges)

Ce bilan résulte d'avis concertés des différents membres de la commission citée ci-dessus.

### 1. CONCOURS EXTERNE SPECIAL EN LANGUE REGIONALE CREOLE

#### 1.1 Epreuve écrite d'admissibilité

Elle consista en un commentaire guidé en langue régionale et en une traduction en français d'un passage du poème « *Sé lè* » de Roselle CASTERA; extrait de « Anthologie de la poésie Mornalienne » (p. 36); édition A.L.I.A.G.E); juin 2002.

9 copies furent corrigées. Nous en faisons les remarques suivantes :

Par rapport à l'année précédente, nous avons pu constater une amélioration d'ordre qualitatif. L'analyse du texte est plus ciblée; l'expression écrite est plus recherchée. Cependant, on note des faiblesses récurrentes concernant :

- la connaissance du lexique (certains mots créoles francisés ou erronés);
- le sens des mots et expressions parfois hors sujet;
- la maîtrise de la syntaxe créole quelquefois approximative.
- la traduction : certains candidats ont un niveau plutôt médiocre en français ; traduction trop littérale du créole au français ; des interférences (créoles / français); un cas repéré de 2 propositions de traduction simultanées intitulées par le candidat « *langue simple* » (?) et *langue poétique* (?)
- la maîtrise plutôt moyenne de la graphie généralement admise depuis une bonne vingtaine d'années;
- 5 notes de niveau assez bien à satisfaisant (de 13/20 à 14,50/20)
- 2 notes de niveau moyen (de 10/20 à 11,50/20)
- 2 notes en-dessous de la moyenne (de 09/20 à 09,25/20)

**A la délibération de l'admissibilité, 2 candidats sont retenus pour subir l'épreuve d'admission. A signaler l'élimination d'un (e) candidat (e) ayant obtenu 107,50 points (mieux que le 10<sup>ème</sup> candidat classé au concours externe...)**

### NOTES DE LA COMMISSION CREOLE EN DIRECTION DES CANDIDATS

### 1. CONCOURS EXTERNE SPECIAL EN LANGUE REGIONALE CREOLE

#### **1.2. L'épreuve orale d'admission. 1.1. L'épreuve écrite d'admissibilité.**

C'est une épreuve à coefficient 2. Elle consista en un commentaire guidé en langue régionale incluant le vocabulaire, la grammaire et une traduction en français d'un passage du texte. Dans sa copie, le candidat doit pouvoir analyser le texte avec une expression recherchée.

A l'écrit comme à l'oral, l'emploi quasi systématique du « *kè* » pour marquer la subordonnée complétive (*An ka pansé [kè] sa ké chanjé*) ne se traduit pas dans la langue créole.

Le candidat doit éviter les incohérences créoles dans la graphie: des distorsions dans l'écriture d'un même mot dans une même copie (on a pu observer *timoun* et *ti moun* pour le mot *enfant* → écrire toujours *timoun*; mais, précédé de *A pa*, « *ti* » exprime l'extraordinaire ou ce qui est nombreux selon le contexte (on aura *A pa ti moun* !).

Pour éviter l'écueil de la traduction littérale du créole au français, il est important de lire et de bien relire le texte afin de s'imprégner du contexte et du sens général de la partie à travailler.

Epreuve de 30 mn, à coefficient 2, consistant en un entretien avec le jury, à partir d'un document écrit authentique (ou sonore). Le jury évalue la capacité du candidat à comprendre la langue choisie et à s'exprimer dans celle-ci.

Le candidat est invité à dégager le sujet du document, à faire part de ses réactions personnelles et à faire état de ses connaissances générales sur le(s) pays ou région(s) où la langue est parlée.

S'il s'agit d'un texte, le candidat devra en lire systématiquement un passage.

Le jury évalue :

- La capacité du candidat à repérer les informations essentielles d'un message, à participer à une conversation, à réagir aux questions;
- La richesse de la langue, l'intelligibilité et l'aisance de l'expression (rythme, intonation, prosodie);
- La connaissance de la civilisation et de la culture du ou des pays ou régions concernés.

En conclusion, le jury attend des candidats, futurs professeurs des écoles, un réel intérêt et une véritable motivation pour les réalités linguistiques, géographiques et socio-culturelle d'élèves ayant très largement un vécu quotidien créole. Ils doivent restituer les éléments fondamentaux du patrimoine et de la culture créole, faire la preuve de solides connaissances en ce qui concerne l'actualité créole, d'ici et d'ailleurs.

Pour augmenter sa performance et se donner le maximum de chance de réussir, il est impératif que le candidat prépare sérieusement non seulement les épreuves en langue régionale (l'écrit et l'oral), mais aussi toutes les autres épreuves.

## **2. EPREUVE ORALE FACULTATIVE DU CONCOURS EXTERNE, EN LANGUE REGIONALE.**

### **2. 1. Déroulement de l'épreuve**

Il s'agit d'un entretien en langue régionale créole avec le jury.

Au cours de cette session, tous les candidats ont été interrogés sur la base d'un document écrit (texte ou document iconographique). Une fois l'idée générale dégagée, le candidat doit procéder à une analyse plus poussée. Il doit prendre du recul par rapport au texte pour répondre aux questions du jury.

Sont exclues les questions portant sur des notions grammaticales et linguistiques

Les candidats ont fourni une meilleure prestation que lors des sessions précédentes. Ils sont plutôt à l'aise pendant l'entretien. Sur les 56 interrogations, nous avons recensé 1 candidat excellent, 6 candidats très satisfaisants, 39 candidats satisfaisants, 7 assez bien, 3 trop moyens (voire insuffisants).

Presque tous ont déclaré avoir préparé sérieusement cette épreuve (seuls ou en institut). Certains ont même avoué avoir bénéficié d'échanges inter-générationnels (grands-parents, aînés du voisinage, etc...). Ayant pris la mesure de l'enjeu, ils mettent en oeuvre toutes leurs compétences afin de se donner le maximum de chance de réussite.

Ceux qui n'ont pas encore compris que c'est une épreuve qui doit se préparer la trouvent difficile.

### **2.2. Quelques recommandations.**

Vous participez à un concours. Il s'agit vraiment de se retrouver parmi les meilleurs. Il faut donc toujours rechercher la performance (et ceci, dans toutes les autres épreuves).

La connaissance de la langue et de la culture créole est essentielle à tout enseignant devant se trouver face à des élèves ayant très largement un vécu quotidien créole.

N.B : Nous suggérons aux candidats de consulter leurs points faibles mentionnés dans le rapport du jury.

La présidente de la commission créole  
Mme France-Lise DAMBA

## **B/ EPREUVES D'ADMISSION**

### **1 - ENTRETIEN PREPROFESSIONNEL**

#### **Entretien première partie**

Certains supports sont plus difficiles que d'autres et n'aident pas beaucoup les candidats peu préparés. Dans l'ensemble les candidats ont bien préparé leur exposé mais certains ne savent pas gérer leur temps et certains exposés ne durent pas plus de quatre ou cinq minutes.

#### **En littérature de jeunesse**

Les supports ont été divers : poésie, conte, roman, album... Avec quand même une grande prédominance des romans et des albums. Certains titres sont revenus de nombreuses fois, notamment un album et un roman présentés plusieurs fois par jour. Les documents remis au commissions n'étaient pas toujours de qualité : photocopies mal cadrées, mal faites ou peu lisibles. Il est important, comme pour une séance avec des élèves, de préparer des supports bien faits et d'apporter le roman ou l'album dont il est issu. Certains candidats n'ont pas bien préparé leur lecture et font des fautes (accord, mot oublié ou remplacé....)

#### **En musique**

Dans l'ensemble en musique le des candidats est satisfaisant. La majorité des candidats ont obtenu une très bonne note. Seuls quelques candidats sont en dessous de la moyenne. Cependant la deuxième partie de l'entretien avec une analyse sans un moment de préparation a été plus difficile voire périlleuse. S'ils ont tous respecté la consigne qui consistait à ne pas se munir d'instruments encombrants, aucun n'a porté un instrument de référence pour la tonalité. Etait-ce également une consigne, auquel cas elle serait incohérente puisque pouvant être à l'origine de forçage vocal. Il serait important de préciser l'an prochain qu'ils peuvent venir avec un instrument de référence pour la tonalité.

#### **Dans le domaine des arts visuels**

Il est apparu de grandes disparités dans les niveaux : Certains candidats étaient excellents avec de bonnes connaissances des plasticiens, de l'histoire de l'art, des grands courants. Ils maîtrisaient bien les différentes opérations plastiques et la didactique des arts visuels. Certains ont même utilisés des moyens modernes comme les TICE pour présenter leur sujet. Il manquait un écran pour les projections. A contrario certains candidats étaient très faibles avec une vision stéréotypée de la discipline, des lacunes dans la définition des arts visuels, pas de réflexion approfondie sur la didactique et une culture artistique limitée.

## QUELQUES CHIFFRES

Nombre de candidats : 214  
Nombre d'absents : 05  
Nombre de candidats éliminés : 02

Nombre de femmes : 187  
Nombre d'hommes : 27

Jury composé de 3 commissions qui ont évalué les candidats en s'appuyant sur une grille commune.

Durée des épreuves : 11 jours

Moyenne générale de l'épreuve : 12,56

Note la plus haute à l'épreuve : 19,5  
Note la plus basse à l'épreuve : 02

Note la plus haute en littérature de jeunesse : 19  
Note la plus basse en littérature de jeunesse : 06

Note la plus haute à l'épreuve en musique : 20  
Note la plus basse à l'épreuve en musique : 05

Note la plus haute à l'épreuve en arts visuels : 18  
Note la plus basse à l'épreuve en arts visuels : 11

	Com 1	Com 2	Com 3	Com 1+2+3
<b>Nombre de candidats</b>	72	71	69 + 5 (3 <sup>ème</sup> voie)	214
<b>Absent (s)</b>	2	2	1	05
<b>Moyenne</b>	12,49	13,27	11,92 15,7 (3 <sup>ème</sup> voie)	12,56 15,7 (3 <sup>ème</sup> voie)
<b>Note la plus haute</b>	19,5	19,5	19,5	19,5
<b>Note la plus basse</b>	05,5	06,5	02	02

Com	Moy 15/06	Moy 16/06	Moy 19/06	Moy 20/06	Moy 21/06	Moy 22/06	Moy 23/06	Moy 26/06	Moy 27/06	Moy 28/06	Moy 30/06 et 01/07	Moy Général e par com
<b>1</b>	<b>11,85</b>	<b>14,33</b>	<b>13,85</b>	<b>12,50</b>	<b>12,30</b>	<b>11,41</b>	<b>14,14</b>	<b>11,71</b>	<b>10,42</b>	<b>11,20</b>	<b>13,75</b>	<b>12,49</b>
<b>2</b>	<b>12,50</b>	<b>12,70</b>	<b>12,42</b>	<b>12,07</b>	<b>14,10</b>	<b>14,14</b>	<b>14,14</b>	<b>13</b>	<b>11,67</b>	<b>13,63</b>	<b>15,65</b>	<b>13,27</b>
<b>3</b>	<b>11,50</b>	<b>13,35</b>	<b>11,35</b>	<b>11,07</b>	<b>12,40</b>	<b>11,54</b>	<b>12,50</b>	<b>11</b>	<b>13,53</b>	<b>11</b>		<b>11,92</b>
Moy par jour	<b>11,83</b>	<b>13,46</b>	<b>12,54</b>	<b>11,88</b>	<b>12,93</b>	<b>11,36</b>	<b>13,59</b>	<b>11,90</b>	<b>11,87</b>	<b>11,94</b>	<b>14,70</b>	<b>12,56</b>

## QUELQUES CHIFFRES PAR COMMISSION

### Commission 1

Nombre de candidats ayant choisi l'option littérature de jeunesse : 41  
Nombre de candidats ayant choisi l'option musique : 22

Nombre de candidats ayant choisi l'option arts visuels : 08  
Moyenne générale de l'épreuve : 12,49  
Note la plus haute à l'épreuve : 19,5  
Note la plus basse à l'épreuve : 05,5  
Note la plus haute à la première partie : 19,5  
Note la plus basse à la première partie : 05,5  
Note la plus haute en littérature de jeunesse : 19  
Note la plus basse en littérature de jeunesse : 06  
Note la plus haute à l'épreuve en musique : 20  
Note la plus basse à l'épreuve en musique : 05  
Note la plus haute à l'épreuve en arts visuels : 18  
Note la plus basse à l'épreuve en arts visuels : 11  
Ecart moyenne générale : 14  
Ecart première partie : 14

## **COMMISSION 2**

Nombre de candidats : 71  
Absents : 2  
Moyenne générale de l'épreuve : 13,27  
Note la plus haute à l'épreuve : 19,5  
Note la plus basse à l'épreuve : 06,5  
Note la plus haute à la première partie : 19,5  
Note la plus basse à la première partie : 07  
Note la plus haute en littérature de jeunesse : 19  
Note la plus basse en littérature de jeunesse : 06  
Note la plus haute à l'épreuve en musique : 19,5  
Note la plus basse à l'épreuve en musique : 09  
Note la plus haute à l'épreuve en arts visuels : 16  
Note la plus basse à l'épreuve en arts visuels : 11  
Ecart moyenne générale : 13  
Ecart première partie : 12,5

## **COMMISSION 3**

Nombre de candidats : 66+5  
Absents : 1  
Moyenne générale de l'épreuve : 11,92  
Note la plus haute à l'épreuve : 19,5  
Note la plus basse à l'épreuve : 02  
Note la plus haute à la première partie : 19  
Note la plus basse à la première partie : 01  
Note la plus haute en option : 20  
Note la plus basse en option : 01  
Ecart moyenne : 17,5  
Ecart première partie : 18  
Ecart option : 19  
Moyenne générale 3<sup>ème</sup> voie : 15,7  
Note la plus haute : 18  
Note la plus basse : 13  
Ecart : 05

La responsable de commission,

Laurence PIOT

## 2 – Education Physique et Sportive

### Athlétisme 1500 m

Nombre d'inscrits : 158 (109 filles- 31 garçons)

Participants effectifs 140 (15 dispensés/ 3 absents)

Niveau de prestation des candidats :

**Moyenne des notes** : 9,34

Note la plus basse : 00      note la plus haute : 19.5

Moyenne filles : 10.01

Moyenne garçons : 6.98

#### **Déroulement de l'épreuve**

Organisation générale : bonne

Organisation humaine : RAS

#### **Modalité d'évaluation**

Le barème semble plus favorable aux filles

#### **Constat sur les attentes du jury**

Il faut un plus grand investissement dans la préparation de l'épreuve

Se rapprocher de structures permettant d'avoir une préparation adaptée

Rechercher les conseils de personnes compétentes

### Danse

Nombre d'inscrits : 56

Participants effectifs 54 (2 dispensés)

Niveau de prestation des candidats :

**Moyenne des notes** : 5.62

Note la plus basse : 00      note la plus haute : 18

#### **Déroulement de l'épreuve**

Organisation générale : bonne

Organisation humaine : RAS

## **Modalité d'évaluation**

Les deux jurys ont noté l'ensemble des candidats selon la même grille d'évaluation

## **Constat sur les attentes du jury**

Epreuve d'un niveau faible, disparité entre les candidats, certains très bien préparés et d'autres pas au niveau de cette option

Les fiches d'argumentation sont mal exploitées et en décalage avec la prestation du candidat

Il ne faut pas confondre jeu dramatique et danse. Les accessoires doivent servir le thème, trop de décors est inutile, le costume doit rester simple .

## **Entretien EPS**

Nombre d'inscrits : 214

Participants effectifs 212 (2 absents)

Niveau de prestation des candidats :

**Moyenne des notes** : 11.75

Note la plus basse : 01      note la plus haute : 20

## **Déroulement de l'épreuve**

Organisation générale : bonne

Organisation humaine : RAS

## **Modalité d'évaluation**

Les deux jurys ont noté l'ensemble des candidats selon la même grille d'évaluation

## **Constat sur les attentes du jury**

Epreuve d'un niveau moyen, disparité entre les candidats, certains très bien préparés et d'autres pas au niveau de cette nouvelle forme d'entretien.

Les connaissances spécifiques à l'EPS sont insuffisantes, trop de généralités sans chercher à développer

Beaucoup de candidats ont des connaissances insuffisantes dans l'option choisie tant sur le plan des ressources sollicitées que sur les apprentissages attendus...

Les connaissances didactiques et pédagogiques ne doivent pas uniquement se concrétiser par la description d'une séance

L'exposé doit être clair et construit, les programmes de 2002 servent de référence et doivent être connus

Ne pas négliger certains textes règlementaires (natation)

Le responsable de commission,  
Lucien FONTAINE

## 3 – LANGUE ET CULTURE REGIONALES

### 1.2 Epreuve orale d'admission.

Elle consiste en l'exposé d'un document sonore ou écrit authentique, par le candidat. Une fois l'idée générale du texte dégagée, le candidat doit procéder à une analyse plus poussée. Il doit prendre du recul par rapport au texte pour répondre aux questions du jury.

Les deux candidats admissibles cette session se sont présentés à l'interrogation. Ils sont de niveau assez satisfaisant (14,50/20 et 16,50/20).

#### Remarques particulières :

Les candidats ont comblé les lacunes observées les années précédentes. Tous les deux ont affirmé avoir préparé cette épreuve. Nous avons en effet relevé des progrès tant au niveau des connaissances culturelles que des éléments caractéristiques du patrimoine et de la civilisation créoles. L'actualité créole est également prise en compte.

Ils prennent manifestement conscience des enjeux et de la finalité du poste convoité.

## 2. EPREUVE ORALE FACULTATIVE DU CONCOURS EXTERNE, EN LANGUE REGIONALE.

56 candidats inscrits ; tous furent présents à l'interrogation.

### **2.1. Remarques générales concernant les candidats.**

Les candidats que nous avons évalués ont pour la plupart relativement bien négocié cette épreuve. Le document écrit fut dans l'ensemble, aisément identifié (texte ou support iconographique), la communication en créole spontanée et aisée, le niveau langagier (richesse lexicale et maîtrise syntaxique) amélioré.

Manifestement, au fil des ans, l'épreuve est mieux préparée. Les candidats s'investissent pour être plus performants, sur le plan de la correction de la langue et celui de la maîtrise des connaissances culturelles. Ils ont majoritairement fait preuve d'une volonté plus affirmée de la gestion méthodologique de l'épreuve, et d'une aisance plus assurée. Sans être laudatifs, nous affirmons que **le seul fait de savoir parler créole et d'avoir vécu dans le Pays Guadeloupe ne suffit pas pour réussir.**

Ils ont compris l'importance et la nécessité d'une préparation sérieuse (seuls, en institut privé, à l'IUFM); certains ont même avoué avoir bénéficié d'échanges inter-générationnels (grands-parents, aînés du voisinage, etc...). Plusieurs d'entre eux ont trouvé l'épreuve difficile.

- Les notes s'étalent de 11 /20 à 19/20.

Excellent : 1 note égale à 19/20

Très satisfaisants : 6 notes de 17/20 → 18/20

Satisfaisants : 39 notes de 14/20 → 16.50/20

Assez bien : 7 notes de 12/20 → 13.50/20

Moyens : 3 notes de 11/20 → 11.50/20

### **2.2 Points faibles**

Tous les candidats gagneraient à persévérer dans la conquête la langue et de la civilisation créoles par:

- une meilleure connaissance, appropriation et utilisation du lexique et de la syntaxe du créole guadeloupéen;
- un approfondissement de la connaissance des éléments fondamentaux du patrimoine et de la culture créole sans s'enfermer expressément dans une Guadeloupe archipel réduite à la Basse-Terre et à la Grande-Terre;
- une meilleure information de l'actualité créole, d'ici et d'ailleurs;
- une plus grande connaissance des lieux d'expression créolophone (autres pays créoles, dans

l'émigration notamment dans les grandes métropoles que sont Paris et New York);  
- un engagement dans leur volonté de futur enseignant de prendre en compte la langue et la culture créoles dans leur formation à l'IUFM.

Quelques candidats ne connaissaient pas certains éléments du patrimoine comme le « *chaltouné* ». Trois autres ont identifié un conte au lieu d'une poésie et ce, malgré la structure du texte support. Deux candidats avaient des difficultés à lire, par rapport à des signes graphiques à partir de la règle de base *tous les phonèmes écrits se prononcent* : ex, *Man Tousin* → Lire [mã tusin] ≠ *Man Touden* → lire [mã tusẽ].

Tous doivent s'exercer à la lecture à haute voix, de textes créoles.

Deux d'entre eux étaient d'un niveau nettement inférieur aux autres.

Le jury encourage tous les candidats à s'investir sérieusement dans la préparation de l'épreuve de langue régionale créole.

La présidente de la commission créole

Mme France-Lise DAMBA

# Anglais

## Remarques et conseils aux candidats.

Les conditions de passation de l'épreuve ont changé cette année. Tous les candidats devaient choisir une langue vivante étrangère. La compréhension orale et le volet pédagogique ayant été supprimés, l'épreuve devait être, à priori, plus abordable.

C'est ce qu'ont du penser certains, qui ont choisi l'anglais par défaut, en s'imaginant que les quelques vagues réminiscences de l'année de terminale suffiraient pour se tirer d'affaire.

Il n'en a rien été. Cette épreuve exige une préparation sérieuse.

L'écoute régulière d'enregistrements en anglais, d'émissions des radios et télévisions anglophones présentes sur le câble ou le satellite, est très bénéfique. Elle contribue à l'amélioration de la compréhension et habitue l'oreille à la prononciation, à l'accentuation, au rythme de la phrase anglaise.

La lecture de journaux et de magazines anglais ou américains favorise grandement l'enrichissement lexical et syntaxique. La révision des règles grammaticales de base ne doit pas être négligée: emploi ou omission de l'article, place de l'adjectif, conjugaison du présent simple (oubli fréquent de l's de la troisième personne du singulier), formation du présent en be+ ing, emploi des temps du passé (prétérit ou present perfect?) notamment.

L'observation de ces quelques recommandations devrait amener les candidats à une maîtrise convenable de l'expression orale.

Le responsable de commission,

Fred RAYNAUD

## ESPAGNOL

### NATURE DE L'ÉPREUVE

Cette année, l'épreuve de langue vivante étrangère connaît des modifications significatives : elle est devenue obligatoire et ne comporte qu'**une seule partie**, le volet pédagogique ayant été supprimé. Elle se fonde sur un texte situé au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer le texte qui lui est proposé. A l'issue de ce temps, commence la passation devant le jury. Durant les cinq premières minutes, le candidat présente les idées essentielles du texte puis il est invité à lire à haute voix quelques lignes. La lecture est suivie d'un entretien avec le jury.

L'épreuve se déroule en langue étrangère et dure 20 minutes. Coefficient : 1.

Les candidats ont la possibilité de choisir une deuxième langue vivante en option facultative. Dans ce cas, les conditions de préparation et de passation sont les mêmes.

### REMARQUES SUR LES RESULTATS ET LE DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE:

75 candidats étaient présents sur les 77 inscrits à l'épreuve d'espagnol. 18 d'entre eux l'avaient choisie en option facultative.

13 candidats ont obtenu une note comprise entre 15 et 20 ; 45 une note comprise entre 10 et 14.5 et 17 une note inférieure à 10.

La moyenne des notes obtenues est de 11.70.

Les résultats sont acceptables dans l'ensemble, mais l'écart entre la note la plus basse et la note la plus élevée, qui de 16 points, reflète l'hétérogénéité du niveau des candidats.

En effet, si le jury a entendu avec satisfaction certaines prestations, il a eu à déplorer le manque de préparation d'un nombre assez important de candidats. Ces derniers ne disposant pas d'un bagage lexical suffisant n'étaient pas en mesure de bien comprendre le texte et ont commis des contresens. Souvent l'exposé présenté n'excédait pas deux minutes et se limitait en grande partie à la reprise de quelques phrases du texte. La lecture à haute voix était quelquefois mauvaise et l'interaction orale limitée. Certains candidats ont eu des difficultés pour comprendre les questions posées par le jury. Les réponses étaient souvent incorrectes tant au niveau lexical que syntaxique. Parfois ces réponses reflétaient un manque d'intérêt pour les thèmes abordés, qui pourtant étaient d'actualité, ainsi qu'une incapacité à mettre en relation certains sujets avec le métier auquel se destinent ces candidats.

D'autres, par contre, ont fait preuve d'ouverture d'esprit, de disponibilité pour prendre réellement en compte les questions et suggestions du jury, et ont répondu à partir de leur expérience et d'une réflexion personnelle. Par ailleurs ces candidats ont montré leur capacité à trouver des synonymes ou à faire des périphrases pour exprimer leurs idées sans avoir recours systématiquement au jury pour un mot manquant. Il est bien entendu qu'en cas d'oubli ou d'ignorance d'un mot de vocabulaire, le candidat peut faire appel au jury, mais quand ce dernier est trop souvent sollicité, l'interaction perd de son intérêt.

## ATTENTES DU JURY

Les compétences attendues du candidat sont celles d'un utilisateur dit « indépendant », c'est à dire ayant atteint le niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues, niveau que l'on attend d'un élève en fin de Terminale :

Elles sont reproduites ci-dessous :

« Au niveau B2, un candidat peut comprendre le contenu essentiel des sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Il peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comporte de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Il peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Il peut aussi lire des articles sur des questions contemporaines et des textes contemporains en prose. »

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- capacité à comprendre un texte et à en dégager les grandes lignes ,
- qualité phonétique et phonologique de la langue ( prononciation, accentuation, rythme...)
- capacité à communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance suffisant ;
- correction de la langue et richesse lexicale.

## CONSEILS :

Nous rappelons que le niveau d'exigences est celui que l'on attend d'un élève à la fin de la terminale. L'épreuve est donc accessible à tout non spécialiste qui s'est préparé de façon méthodique et sérieuse. Cette préparation exige un contact régulier avec la langue par la lecture de la presse, d'extraits de romans, de nouvelles..., la fréquentation d'un manuel de grammaire et d'un dictionnaire, l'écoute de radios hispanophones... Le futur candidat devra s'assurer de quelques connaissances élémentaires : chiffres, dates, vocabulaire de base, quelques formules qui facilitent la prise de parole. Il lui est recommandé de s'entraîner dans les conditions du concours, de s'exercer à la lecture à haute voix et à l'interaction en travaillant en groupes et en s'enregistrant afin de se corriger et d'améliorer la prononciation, l'accentuation, la fluidité de l'expression.

Le jury a entendu avec plaisir des candidats non spécialistes. Que leurs prestations très honorables encouragent tous les autres.

La Présidente de la commission  
N. BAHADOUR